



DIPROCHIM

DEGRIPCHIM

DEGRIPPANT – DEGROUDRONNANT – LUBRIFIANT – ANTI-CORROSION – ANTI-HUMIDITE – REDUCTEUR DE FRICTION



DESCRIPTION :

Dégrippant décalaminant transformant chimiquement la rouille en couche protectrice. Liquide limpide d'odeur solvantée.

UTILISATION :

FACILITE le démontage de toutes pièces grippées et corrodés (boulons, écrous, charnières, arbres, poulies) dans les domaines industriels, les travaux publics, le matériel agricole

DISSOUT les graisses et les goudrons

LUBRIFIE tous micro-mécanismes en mouvement permanent

ACTION antirouille, anticorrosion

PERMET de réduire le coefficient de frottement entre les pièces mobiles et les supports.

FAVORISE le mouvement des pièces dégrippées.

ATTEINT les endroits d'accès difficile grâce à son tube prolongateur.

CARACTERISTIQUES :

Aspect	aérosol
Gaz propulseur	CO2
Volume brut	650 ml
Volume net	400 ml
Point éclair	> 56°C
Gaz propulseur ininflammable	

MODE D'EMPLOI :

- ✓ Vaporiser à 20 cm des parties à traiter.
- ✓ Attendre quelques instants, recommencer l'opération pour les pièces fortement corrodées.
- ✓ Désassembler les pièces grippées.
- ✓ Fonctionne dans toutes les positions.
- ✓ Se servir du tube prolongateur afin d'atteindre les endroits difficiles.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. ne pas percer, ne pas brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme ou sur un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition ou d'étincelle. Ne pas fumer. Conserver hors de portée des enfants. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Etiquette de danger : non étiquetable flamme

Edition de mai 2011 – La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit et les renseignements qui y figurent sont donnés à titre indicatif. L'évolution de la technique étant permanente et chaque application pouvant présenter des particularités, il appartient à l'utilisateur de vérifier que les produits et les conditions d'application sont compatibles avec l'usage envisagé et que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente